



## J'ai un locataire qui vit à titre gratuit et je souhaite vendre

Par **ninanness**, le **25/03/2008** à **18:29**

Bonjour,

Nous sommes propriétaire depuis 10 ans d'un immeuble de 3 appartements dont un est occupé par un monsieur qui vit à TITRE GRATUIT depuis l'achat. Cette mention est stipuler dans le contrat de vente.

Je veux vendre l'immeuble mais je ne peux pas à cause de celui ci. De plus il est stipuler que la vente de son appartement ne pourra se faire qu'à sa mort.

Hors, ce monsieur n'habite pas le logement depuis plusieurs mois et n'a pa d'assurance habitation.

Pouvez vous me dire ce que je dois faire afin d'annuler cette mention et surtout comment faire pour vendre l'immeuble.

Merci d'avance pour votre réponse.